



Chers amis de Wintzenheim,

Sous une grisaille tenace nous approchons doucement de Noël.
Tous attendent avec impatience et curiosité les cadeaux que cet évènement leur apportera.

Pour vos élus les plus beaux cadeaux sont l'évolution positive des dossiers en cours, l'aboutissement et la réalisation de « nos » projets.

Les travaux de viabilisation de la zone I AU4 du PLU, « Viehgasse » et « Lehmgrube », sont achevés. La pose des lampadaires se fera prochainement.

Le projet de la zone I AU3 du PLU, dit « Hinter den Gaerten » est entrain de prendre forme avec l'achat par la commune des premières parcelles.

Cet aménagement se fera sous la forme d'une AFUL (Association Foncière Urbaine Libre). Cette association réunira la commune, avec 2/3 de la surface, et d'autres propriétaires de la zone qui veulent garder leur terrain.

Nous vous invitons d'ores et déjà à vous manifester à la mairie si l'un de vous ou de vos proches est intéressé par l'accession à la propriété, par l'acquisition d'un terrain ou d'un logement, voir intéressé par la location.

Ce « Wintz Infos » a pris un peu de retard dans sa parution, mais vous trouverez désormais l'essentiel des informations sur le site officiel de la mairie de Wintzenheim.

Nous espérons pouvoir vous fournir à travers ce site toutes les informations utiles pour vos démarches administratives et avec le temps nous souhaitons également en faire une vitrine de notre village, en retracer l'historique, promouvoir ses atouts avec et pour vous.

Bonne lecture et
Bonnes fêtes de fin d'année

Votre Maire : Alain North

1. Un site internet à la mairie de Wintzenheim :

<http://wintzenheim-kochersberg.fr>

Un site internet est opérationnel depuis le 15 novembre 2011.

Ce site, élaboré par Sabine LOUYOT, notre secrétaire de mairie, avec l'aide d'un spécialiste en la matière, peut se révéler être un outil de communication et d'information très intéressant.

En effet, il comporte des informations générales administratives comme par exemple la marche à suivre pour établir une carte nationale d'identité ou un passeport, ou encore la marche à suivre pour un permis de construire...

En dehors de ces informations généralistes, vous y trouverez également les comptes rendus de conseils municipaux, les délibérations et autres arrêtés.

Les « Wint'z infos » y figureront également et différents liens pour permettront de naviguer sur le site de la « Cocoko » et du Conseil Général.

2 Les travaux en cours et à venir.

- Lehmgrube : Les travaux vont bon train et la troisième maison est sortie de terre.
- Weiher : encore une nouvelle maison...
- Et Rue du Bitzen... également !

- Rues des vignes, rue des vergers et rue de la Lehmgrube : l'enrobé a été réalisé le 3 novembre.

- Place de la Fontaine : l'étude est toujours en cours et de nombreux points restent à définir, pour rendre à cet endroit son charme si pittoresque.



- Hinter den Gaerten : un projet immobilier d'une dizaine de maisons est à l'étude. La commune s'est porté acquéreur de plusieurs parcelles.

- Cimetière : le nouveau règlement est consultable en mairie et sur le tableau d'affichage. A noter qu'un panneau va être installé au cimetière et que toutes les informations le concernant y seront affichées.

3. Infos Association Sportive et Culturelle

L'ASCW a organisé sa traditionnelle soirée « HARENGS » le 19 novembre 2011 à la salle des fêtes du village.

Pour tout renseignement sur l'association, contacter : [Melle STIEBER Anita 03 88 69 97 75](tel:0388699775) ou [06 83 43 95 29](tel:0683439529)

L'Association Sportive et Culturelle de Wintzenheim comporte les sections suivantes :

- Fitness adultes : toujours autant de succès. Environ quarante personnes sont fidèles à ce cours tous les lundi soir de 19h30 à 21h.
Pour toute information : [Mme STUTZMANN Christa 03 88 64 70 66](tel:0388647066)
- Danse enfants : il y a 3 séances le vendredi soir réparties selon l'âge des participants.
Cette activité rassemble une quarantaine d'enfants venant de Wintzenheim et des villages voisins.
Pour toute information : [Mme MOREAU Sandra 03 88 33 77 08](tel:0388337708)
- Chorale : le concert de Noël est prévu le 18 décembre prochain à l'église protestante de Wintzenheim, au profit de l'association REGARD.
D'autres dates à retenir :
27/11/11 : participation à la fête paroissiale de Quatzenheim
03/12/11 : participation au Téléthon à Quatzenheim
11/12/11 : concert de Noël à la maison de retraite de Willgotheim
17/12/11 : concert de Noël sur la place Kléber à Strasbourg
08/01/12 : concert à l'église de Stutzheim.
Pour toute information : [M. POTVIN Gilles 03 88 69 47 71](tel:0388694771)
- Arboriculture : la section est toujours à la recherche d'un président... mais les cours de taille reprendront au courant du mois de janvier 2012 malgré tout. Affutez vos sécateurs !!! La date reste à définir.
Pour toute information : [M. HUBER Christian 03 88 69 98 47](tel:0388699847)



4. Rappels

- Tri sélectif :

La communauté de communes a adopté en décembre dernier le passage à la redevance incitative.

Répondant aux objectifs du Grenelle de l'environnement (qui prévoit de recycler 75 % des emballages ménagers d'ici 2012 contre 63 % actuellement), la redevance incitative apparaît comme l'une des solutions pour augmenter le taux de recyclage de nos déchets.

Le nouveau système prend en compte **votre production réelle de déchets** en se basant sur leur poids et le nombre de fois où votre poubelle sera vidée par le camion de collecte.

Avec la redevance incitative, je trie mes ordures, je maîtrise ma facture !

Les 4 mois de test pour être bien préparé arrivent bientôt à échéance et vont permettre de déceler et de corriger les éventuels problèmes rencontrés.

Cette période sert également à définir la tarification en vigueur à partir de janvier 2012.

Nous vous rappelons que les containers pour le tri du verre et du papier sont à votre disposition à côté de la salle des fêtes.

Les boîtes de conserve et autres canettes métalliques sont également récupérées et à jeter dans le container à papier.

➤ Entretien des trottoirs et abords des maisons.

L'hiver arrive à grands pas et avec lui son lot de désagréments en matière de circulation.

En période de neige ou de verglas, un trottoir non-entretenu peut vite s'avérer dangereux pour les piétons.

Nous vous rappelons que des bacs de sel sont disponibles à plusieurs endroits du village. N'hésitez pas à vous en servir si besoin, sans exagération.

➤ Alarme incendie.

L'alarme incendie a été déclenchée le 13 octobre pour simuler un exercice d'évacuation incendie à l'école.

Ceci a fortement perturbé et interrogé plusieurs habitants de Wintzenheim, cherchant à savoir ce qui se passait.

Il faut savoir que les enseignants doivent faire ce genre d'exercice trois fois par an.

Pour éviter l'affolement provoqué lors du premier exercice, nous tâcherons de vous avertir dès que nous le saurons.

5. Quelques nouvelles de l'école

Le RPI compte actuellement 159 élèves, répartis comme suit :

- CM 2 : 20 élèves
- CM 1 : 14 élèves
- CE 2 : 23 élèves
- CE 1 : 19 élèves
- CP : 21 élèves
- Maternelles : 61 élèves

Le RPI organise sa fête de Noël à la salle des fêtes de Kuttolsheim le 9 décembre. Chants, ventes de bricolage et restauration seront assurés par les enfants, enseignants et parents d'élèves.



6. Etat civil

- Naissances :
27 juin 2011 : Lily FEVRE
26 août 2011 : Roméo Denis Charles REGEL

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents

- Décès :
7 octobre 2011 : M. NORTH Charles

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et proches

7. Fête de Noël des enfants à Wintzenheim

Comme chaque année, la commune se joint aux parents d'élèves pour offrir un Noël aux enfants de 3 à 11 ans (de la maternelle au CM2).

Le père Noël passera dans notre village le 17 décembre à 18h30.

Rendez-vous à la fontaine... pour attendre les rennes, le traineau et le Père Noël...

8. Fête des aînés

La commune mettra nos aînés à l'honneur au mois de janvier, et commencera l'année en leur compagnie.

9. Info de dernière minute : programme « habiter mieux »

Le Conseil Général est signataire d'un contrat local d'engagement de lutte contre la précarité énergétique avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), programme « habiter mieux ».

A ce titre, il attribue des subventions aux propriétaires engageant des travaux de réhabilitation énergétique de leur logement de plus de 15 ans, sous conditions de ressources.

De plus, il mandate des bureaux d'études sur le territoire pour conseiller gratuitement les propriétaires sur les travaux les plus efficaces et pour les aider à constituer leur dossier de demande de subvention.

Quels travaux ?

Les travaux les plus efficaces concernent les travaux d'isolation des combles, le remplacement d'une chaudière ancienne, l'isolation des murs, même partielle, tout particulièrement ceux exposés au Nord. Ces travaux permettent de gagner en confort de vie et très vite d'augmenter le pouvoir d'achat.

L'isolation des portes et fenêtres est également concernée.

L'amortissement se fait en général en 5 ans, voire moins pour les travaux les plus rentables.

Quelles conditions ?

Le logement doit avoir plus de 15 ans et doit être la résidence principale.

Les travaux réalisés doivent permettre un gain énergétique de plus de 25%.

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment, pour un montant de plus de 1500 € et ne doivent pas avoir commencés à la date de dépôt du dossier et doivent débuter au plus tard dans l'année qui suit la demande de subvention.

Où se renseigner ?

Maison du Conseil Général de Molsheim :

Arim Alsace - Mme RUNG crung@domial.fr ou au 03 88 10 25 64

Voilà quelques nouvelles de votre village pour finir cette année.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite, d'ores et déjà, de bonnes fêtes de fin d'année.



La rédactrice : GEIGER Nathalie

